



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

Schéma français d'évaluation et de certification de la sécurité des technologies de l'information

**CERTIFICAT ANSSI-CC-2020/47**

Ce certificat est associé au rapport de certification ANSSI-CC-2020/47

**ChipDoc v2 on JCOP 3 P60 in ICAO EAC with PACE configuration  
version v7b4\_2**

Développeur : NXP Semiconductors

**Critères Communs version 3.1 révision 4**

**EAL5 Augmenté**

(ALC\_DVS.2, AVA\_VAN.5)

conforme aux profils de protection :

BSI-CC-PP-0056-V2-2012, [PP EAC], version 1.3.0 - Machine Readable Travel Document with ICAO Application, Extended Access Control with PACE

BSI-CC-PP-0068-V2-2011-MA-01, [PP PACE], version 1.01 Machine Readable Travel Document using Standard Inspection Procedure with PACE

**Commanditaire : NXP Semiconductors**

**Centre d'évaluation : Thalès**

Paris, le 22 juillet 2020

Le directeur général de l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

Guillaume POUPARD

[ORIGINAL SIGNE]



Dans le cadre du CCRA, le produit est reconnu au niveau EAL2.

Ce certificat est émis conformément au décret 2002-535 du 18 avril 2002 modifié relatif à l'évaluation et à la certification de la sécurité offerte par les produits et systèmes des technologies de l'information.

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information 51, boulevard de La Tour-Maubourg, 75700 PARIS 07 SP